

Pour commencer, le **SNUEP-FSU dénonce la fin du paritarisme** voulue par notre employeur qui laisse les fonctionnaires seuls face à lui. Bien loin des fantasmes, le paritarisme n'est ni un instrument de cogestion ni un outil de contrôle sur l'administration mais un espace de dialogue qui avait permis d'améliorer le service et de diminuer les tensions. La dégradation des relations humaines qui découlent de cette décision s'ajoute à la maltraitance subie par les personnels.

Pour mesurer l'état d'esprit des **PLP**, le **SNUEP-FSU** a chargé **Harris interactive** de mener une enquête en donnant la parole aux professeurs de lycée professionnel (PLP) pour qu'ils évaluent le quinquennat Macron-Blanquer sur la voie professionnelle. Cette enquête révèle que pour **79 %** des PLP, la réforme ne permet pas d'atteindre les objectifs de formation. Ils la rejettent cette réforme à **71 %** et, considèrent à **66 %** que les dispositifs génèrent une perte de sens du métier. Si à peine la **moitié** des PLP apprécie la co-intervention, **un quart** seulement sont satisfaits du chef-d'œuvre et des familles de métiers. **Les trois-quarts des PLP** dénoncent la perte d'heures allouées ainsi que la qualité des programmes et des référentiels, avec pour conséquence d'entraver la réussite des élèves. **Neuf PLP sur dix (90%)** considèrent que sa rémunération n'a pas augmenté ces cinq dernières années. E. Macron et J-M Blanquer n'ont pas amélioré le pouvoir d'achat des PLP qui, pour **trois quarts** d'entre eux, ne sont pas satisfaits de leur rémunération. Politique menée, propos et salaires insuffisants ont pour conséquences que **82 % des PLP ne sont pas satisfaits de la reconnaissance que leur accorde l'Éducation nationale.**

Cette enquête confirme que le **SNUEP** et la **FSU** sont en phase avec les PLP. **Des PLP qui, loin d'être corporatistes, sont attachés à la réussite et à l'avenir des élèves de la voie professionnelle scolaire publique et laïque.**

Ajoutons à ce sombre bilan des perspectives guère plus réjouissantes qui se proposent de dégrader encore plus l'enseignement professionnel public et de revenir sur l'objectif d'égalité des trois voix d'enseignement.

Dans ce contexte, comment interpréter « l'erreur » dans les déclarations de revenus préremplies des personnels de l'éducation Nationale ? Cette erreur est reconnue par notre administration mais ne pourra être rectifiée que par les agents eux-mêmes, c'est inacceptable. La **FSU** exige que l'administration fasse le nécessaire pour rectifier les déclarations préremplies, car c'est **elle seule** qui en est responsable. Aucun salarié dans aucune entreprise n'accepte ce que nous, enseignants acceptons, allons plus loin aucun agent dans aucun ministère n'accepte et ne subit ce que les personnels de l'éducation nationale subissent, cela doit cesser, judiciairement si nécessaire.

Du coup, comment s'étonner de la faible attractivité de nos métiers, si on en veut des preuves il suffit de mentionner le fait que pour la première fois le ministère n'a pas donné le nombre de candidats aux concours de recrutement, la **FSU** considère que le faible nombre de vocations en est la cause. Notre fédération constate également que le nombre de démissions, qui s'il reste très minoritaires augmente dans des proportions rarement vues, dans toutes les disciplines et tous les corps et concernent de plus en plus des collègues expérimentés. Tout cela, n'a pas l'air d'inquiéter notre employeur, alors que les signes de détresse individuels et les appels à l'aide collectifs se multiplient y compris dans notre académie.

Ce qui nous amène à l'objet de notre réunion qui concerne les congés de formations. Depuis des années les **syndicats** de la **FSU** dénoncent le manque de moyens alloués dans notre académie la première de France faut-il le rappeler ? Le Rectorat malgré nos demandes répétées, n'est toujours pas en mesure de nous communiquer la masse salariale sur laquelle sont calculés ces moyens et nous dit, qu'ils sont supérieurs à ce que prévoit le ministère, ce que nous devons croire sur parole, mais sans moyen de le vérifier. Le résultat, fait que nous sommes l'académie où le temps d'attente pour un congé formation est le plus long, et s'il est réduit de huit à six ans, cela ne semble pas en raison d'une amélioration en direction des personnels mais par le renoncement de beaucoup d'entre eux, découragés. De plus, le manque d'information sur le dispositif, notamment vers les jeunes collègues contribue à diminuer le nombre de demandeurs. Le **SNUEP-FSU** rappelle que le congé formation concerne tout agent qui veut bénéficier d'une année de préparation pour une formation y compris dans le but de quitter l'éducation Nationale, comme tout salarié peut le faire. Or, pour les PLP, il n'y a que la préparation des concours internes comme celui de PERDIR ou l'Agrégation qui offre ce droit, le **SNUEP-FSU** considère que c'est là un détournement flagrant des textes. Le **SNUEP-FSU** regrette que depuis l'an passé, la discussion qui avait lieu tous corps confondus, se déroule de manière fractionnée, corps après corps. Soit dit en passant, cela semble en contradiction avec la loi de rénovation de la Fonction Publique qui prévoiera une gestion commune de l'ensemble des corps du secondaire !

Le **SNUEP-FSU** avait dit que cette gestion séparée pouvait pénaliser les PLP. L'Administration nous avait assuré que non. Nous laissons chacun apprécier le fait que seuls trois PLP bénéficieront de congés de formation, nombre le plus bas jamais enregistré, le rectorat nous dira peut être que cela est dû au faible nombre de demandeurs dans notre corps, ce que nous aurions pu discuter en GT, mais nous n'en avons pas eu. Il est vrai, que seuls **21 PLP** ont fait une demande, or, il y a eu un GT préparatoire à la Capa des congés de formations des agrégés, comme l'ont confirmé nos camarades du **SNES-FSU**, c'est normal, puisque **6 agrégés** ont fait une demande ! Pour être totalement complet, aucun n'a obtenu satisfaction avant leur capa, mais comment ne pas être amer et ne pas ressentir de la colère ?

Pour finir, nous rappelons l'appel unitaire pour un premier mai de combat et de défense du service public lancé par les organisations syndicales de la Fonction Publique : **CGT, FSU, Solidaires et UNSA**. Nous ne doutons pas que les camarades des autres organisations se joindront, d'une manière ou d'une autre, à ce bloc qui est en train de se construire, les collègues le veulent, les citoyens en ont besoin.